

# Secteur d'information sur les sols (SIS)

## Ancienne décharge de Lanquetot

### Description de l'établissement

---

Nom : Ancienne décharge de Lanquetot  
Adresse(s) : ROUTE DE LA CROIX COMMARE  
Commune(s) : LANQUETOT (76382)  
BOLBEC (76114)  
Activités : K21 - Décharges d'ordures ménagères  
Description : Non renseignée

### Conclusions de l'administration sur l'état des sols

---

Date de dernière mise à jour des informations : 10/07/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP00056970101

Ancien identifiant SIS : 76SIS08264

Commune(s) : BOLBEC (76114)  
LANQUETOT (76382)

Description<sup>1</sup> : Ce terrain d'une superficie de 2 ha est une ancienne décharge d'ordures ménagères qui a été exploitée de 1966 à 1976 par la ville de Bolbec. Les déchets sont notamment des fûts très rouillés et décomposés, des caoutchoucs et des traces de goudrons.

Le classement en secteur d'information sur les sols est réalisé en application de l'article R. 125-43 du Code de l'environnement, l'exploitant ayant disparu / étant insolvable.

Dans ce contexte, des investigations seront à réaliser pour permettre de conclure quant à la compatibilité entre l'état du site et les usages projetés.

#### POUR RAPPEL :

L'article L. 125-7 du code de l'environnement prévoit que lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

En application des articles L. 556-2 et R. 556-2 du code de l'environnement et R. 43116 et R. 442-8-1 du code de l'urbanisme, sur un terrain répertorié en secteur d'information sur les sols, le maître d'ouvrage fournit dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager une attestation garantissant la réalisation d'une étude de sols et de sa prise en compte dans la conception du projet de construction ou de lotissement. La présence de cette attestation (ATTES-

ALUR) dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager est vérifiée par le service urbanisme de la collectivité compétente.

Cette étude de sols comprend un diagnostic et un plan de gestion en découlant. Le plan de gestion définit les mesures de gestion permettant d'assurer la compatibilité entre l'état du site et l'usage futur souhaité au regard de l'efficacité des techniques de réhabilitation ainsi que du bilan des coûts et des avantages de la réhabilitation au regard des usages considérés.

Documents associés<sup>2</sup> : Non renseigné

## Synthèse de l'action de l'administration

---

Date de dernière mise à jour des informations : 02/01/2013

Enjeux et environnement :

Commune(s) : Ce terrain d'une superficie de 2 ha est une ancienne décharge d'ordures ménagères qui a été exploitée de 1966 à 1976 par la ville de Bolbec. Les déchets sont notamment des fûts très rouillés et décomposés, des caoutchoucs et des traces de goudrons.

Description<sup>3</sup> : De nombreux riverains de la commune ont témoigné de la venue sur le site de plusieurs camions qui venaient déverser de façon journalière des déchets industriels dans les années 80.

Lors de la visite de l'Inspection des Installations Classées en date du mois de mars 1999, il a été constaté que parmi les déchets présents sur le site certains semblaient en effet être d'origine industrielle. Ces déchets sont notamment des fûts très rouillés et décomposés, des caoutchoucs et des traces de goudrons.

Un contentieux en cours concernant la responsabilité du dépôt de déchets, entre le propriétaire actuel et la ville de Bolbec, suspend la progression de la surveillance de l'environnement notamment en matière de suivi de la qualité des eaux souterraines.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : Non renseigné

## Géolocalisation

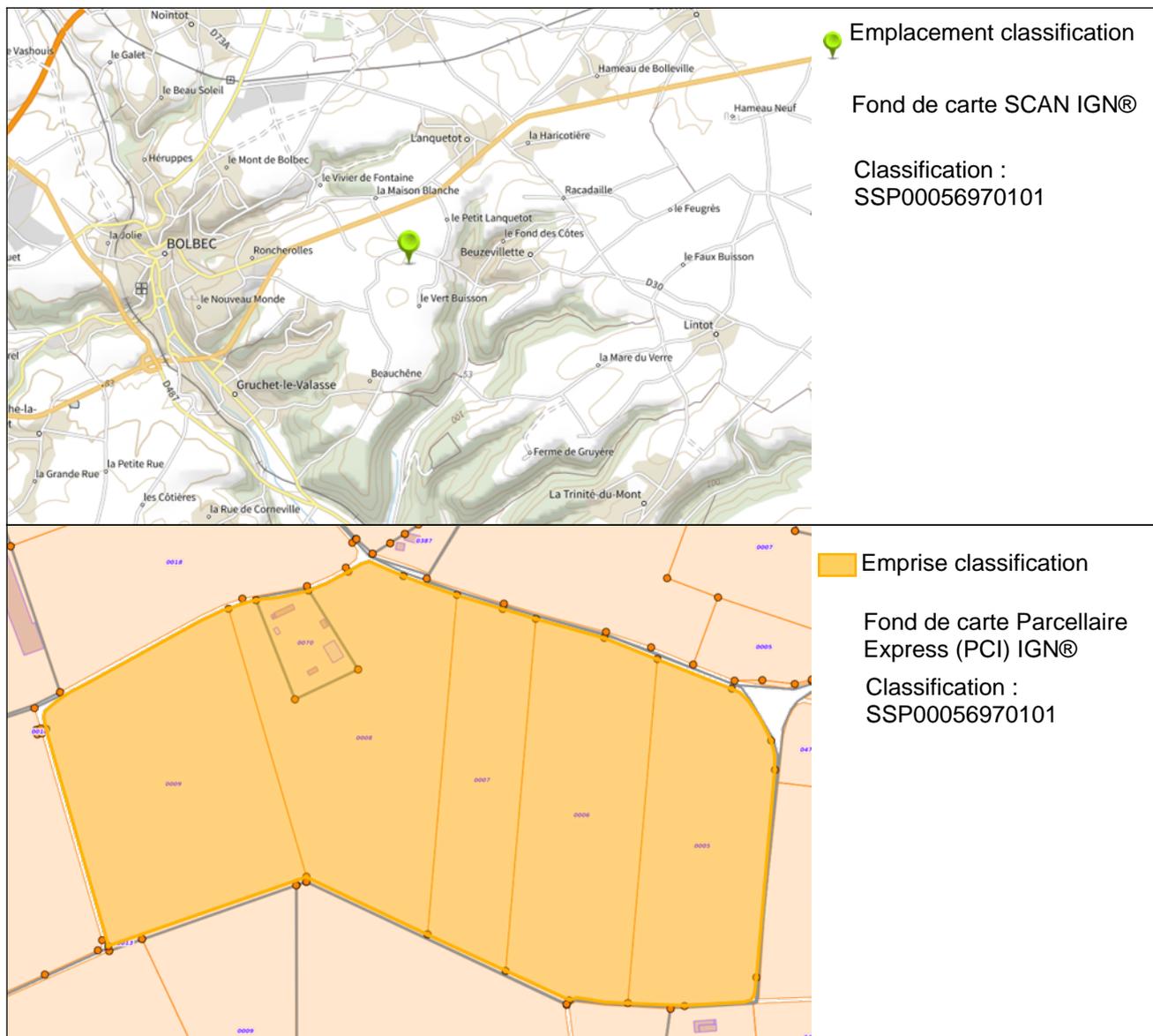
---

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
BOLBEC	1	AI	70	76
BOLBEC	1	ZB	5	76
BOLBEC	1	ZB	6	76
BOLBEC	1	ZB	7	76

BOLBEC	1	ZB	8	76
BOLBEC	1	ZB	9	76

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde  
RGF93 / Lambert-93  
(EPSG:2154) :

Long. : 520192.90383712336, Lat. : 6944094.123975182

Superficie estimée :

250170 m<sup>2</sup>

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement ([www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr))
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.